



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2013

Publication : 26/03/2013

EXTRAIT DU REGISTRE**VILLE DU BOUSCAT****DES****DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance ordinaire du 19 Mars 2013****DOSSIER N° : 28****CONVENTION A URBA ET VILLE
DU BOUSCAT
ANNEE 2013**

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 19 Mars 2013

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35****Membres présents : 30****Absent : 0****Excusés : 5**

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, MME LECLAIRE, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, M. PRIGENT, MME SALIN, MME MACERON-CAZENAVE, MME CAZAURANG, M. JALABERT, MME DE PONCHEVILLE, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, MME MADELMONT, M. ASSERAY, M. VALLEIX, M. BLADOU, MME THIBAudeau, M. PASCAL, M. LAMARQUE, MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDES, M. PRIKHODKO, M. ABRIOUX, M. BEUTIS

Excusés avec procuration : MME SOULAT (à MME THIBAudeau), M. FARGEON (à MME COSSECQ), MME TRAORE (à M. JALABERT), MME DESON (à MME DE PONCHEVILLE), M. BARRIER (à M. ASSERAY)

Absent :**Secrétaire** : M. BLADOU

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2013 Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2013

Publication : 26/03/2013

**DOSSIER N° 28 : CONVENTION A URBA ET VILLE DU BOUSCAT
ANNEE 2013****RAPPORTEUR** : Bernard JUNCA

Depuis de nombreuses années, l'A'URBA (Agence d'Urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine) accompagne la commune dans la réalisation de ses projets dans le domaine de l'urbanisme. Elle accompagne également les réflexions menées autour de projets structurants tels que la recomposition du Centre Ville ou de projets de mise en valeur d'espaces naturels (bois de l'hippodrome) et/ou bâtis.

L'appui de l'A'URBA est une plus-value importante à ces projets en terme d'expertises, d'études, d'ingénierie et d'assistance technique. En tant qu'interlocuteur principal de la CUB qui l'associe à toutes les étapes de révision du document d'urbanisme (futur PLU 3.1), l'A'URBA connaît parfaitement le territoire du Bouscat et ses enjeux.

En 2013, la commune entend confier à l'A'URBA une réflexion autour du devenir de deux secteurs, à savoir :

- Place de Ravezies et les emprises foncières de RFF (réseau ferré de France),
- Barrière du Médoc (axe avenue d'Eysines, lien Bordeaux/Caudéran).

A l'instar des années précédentes, la commune versera à l'A'URBA une participation de 15 000 euros TTC.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la convention cadre en date du 25 mai 2004, associant la Ville et l'A'URBA,
VU la délibération du Conseil d'Administration de l'A'URBA en date du 14 décembre 2012,
VU la proposition de convention ci-annexée,

Considérant l'intérêt que représente l'accompagnement de l'A'URBA dans les réflexions et les actions entreprises par la Ville,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :
35 voix POUR

Article 1 : Approuve les termes de la convention de partenariat ci-annexée,

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à la signer,

Article 3 : Dit que les crédits sont inscrits au budget chapitre 011.

Fait et délibéré le 19 Mars 2013

LE MAIRE,



Patrick BOBET